



Demandez votre PASS'SPORT

Saison sportive 2017/2018

Le Département du Gers souhaite favoriser la pratique sportive des gersois.

Si vous remplissez les critères ci-dessous, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur le montant de la licence sportive de votre enfant.

DÉPARTEMENT
DU GERS



CONDITIONS :

- être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire,
- les enfants sont scolarisés en primaire ou au collège,
- être gersois et pratiquer dans un club du Département,
- le club doit être affilié à une fédération sportive.

Ce dispositif s'adresse également aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge, ni de ressources (joindre justificatif).

DOCUMENTS A REMETTRE AU CLUB :

- cet imprimé (verso dûment complété)
- copie de l'attestation de droits à l'allocation de rentrée scolaire
- certificat de scolarité

Contact :

Direction Moyens Éducatifs et Action Culturelle
Service Actions Éducatives, Sportives et Jeunesse
81, route de Pessan – BP 20569
32022 AUCH CEDEX 9
05 62 67 41 20
sports@gers.fr

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À REMETTRE AU CLUB

ENFANT

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Sexe M F

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Activité pratiquée :

Nom du club :

SCOLARITE 2017/2018

Établissement scolaire :

Adresse :

Classe :

REPRESENTANT LEGAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document.

Fait à, le.....

Signature du représentant légal (obligatoire)

Signature du président du club

Date et cachet (obligatoire)

BON DE RÉDUCTION

25 €

A valoir sur
le montant de la
licence sportive de
votre enfant pour
la saison 2017/2018